

# Compte rendu du Comité Directeur du 13 janvier 2014

**Présents:** Sophie Bouchier, Murielle Guilmeau, Tiphaine Pitot, Georges Boidin, Cédric Bontems, Claude Lelong, Philippe Savarit,

**Excusés :** Laurent Bigou

## • Infos Président

- 15 Février 2014, lors de l'AG du CDOS, sera remis à Eric Deymier la médaille de bronze Jeunesse et Sport.
- Un verre de l'amitié sera organisé courant mars en l'honneur de tous les Dauphins médaillés de l'année
- Tous les anciens détenteurs Scuba et Cressi mis en vente ont été vendus pour un montant total de 650€. Les vieux Spiro ont été donnés pour rebus au club Bulles de Rêves.
- Formation TIV organisée par le CODEP les 8 et 9 février : 6 candidatures des Dauphins
- Championnat départemental d'APNEE:
  - 1<sup>er</sup> épreuve en statique, organisée à la piscine d'Orange, mercredi 8 février.  
Médaille d'argent Féminine pour les Dauphins avec Marie De Cabissole (3min 06).  
Médaille d'or homme pour Nicolas PROQUIN (6min37)  
Quatrième performance pour Vincent Larcher avec 4min07.
  - 2<sup>cd</sup> épreuve en dynamique, organisée à la piscine des Dauphins, vendredi 17 janvier.
- AG CODEP, le 18 janvier à Piolenc. Les Dauphins seront représentés par S. Bouchier et P. Savarit
- AG régional, le 1<sup>er</sup> mars à Fos. Les Dauphins seront représentés par S. Bouchier et P. Monestiez
- Vincent Larcher, Clément Baudrier participeront à la formation initiateur Apnée, les 18 et 19 février (formation CTR Provence Alpes)  
Voir si un Dauphins serait intéressé par la formation initiateur Nage avec Palmes. (formation CODEP 84)
- Finalisation du projet de la station de gonflage à l'occasion du salon de la plongée (par P. Savarit et ATMOS).  
ATMOS doit renvoyer le devis finalisé.  
Par ailleurs les dossiers de demande de subventions pour ce projet auprès de la région et le département sont sur le point d'être achevés...merci à Tiphaine pour son aide.
- Affaire Téthys : Lafont a confirmé que face au TGI, il prenait en charge des frais d'honoraire à hauteur de 1100€.
- L'assurance « dirigeant » des clubs a été renégoiée à la baisse par la FFESSM. Elle propose une meilleure couverture pour un montant de 250 € contre 470 € précédemment.
- De nombreuses assurances sont proposées concernant le vol de matériel dans les locaux, la perte de matériel lors d'un accident en mer, ou sur l'utilisation du compresseur. Une réflexion va être menée sur nos contrats d'assurance pour voir s'il serait utile d'améliorer la couverture de l'ensemble du matériel du club.
- Projet d'une croisière nord en Egypte à l'étude pour l'automne 2014.

## • Secrétariat

183 licences dont 39 nouveaux licenciés et 5 licences passagers.

188 membres (5 licences extérieures).

## • Trésorerie

Compte courant : 6.140,28€

Compte épargne : 25.244,29€ (244,29€ d'intérêt pour 2013)

650€ de prise en charge pour l'assurance des encadrants

## • Commission Technique

Les nouveaux diplômés :

13 niveaux 1 (reste 8 candidats à valider) / 10 niveaux 2 (reste 3 candidats à valider) / 12 niveaux 1 Apnée / 8 niveaux 2 Apnée / 1 nitrox simple et 1 confirmé.

1 seconde session niveau 2 sera organisée sur le second trimestre 2014.

Demande d'équipement : 1 mannequin pour les entrainements Niveaux 4 et initiateurs.

- **Activités**

- Week-end Porquerolles complet : 17 plongeurs et 3 accompagnateurs
- Bilan Galette des Rois : 69 participants. La tombola a permis d'augmenter le nombre de participants...merci Murielle
- Prochaine animation : crêpes partie le 7 février. Aucune participation financière demandée mais des bonnes volontés pour faire des crêpes !
- Nous recherchons toujours une salle ou un restaurant pour la fête des niveaux fin juin. Plusieurs devis vont être étudiés prochainement

- **WE Pentecôte, Gien 2014**

Validation des tarifs par le comité :

- Augmentation du forfait plongées (le prix de la plongée pratiqué par le club qui nous accueille augmentant) : 140€ les 5 plongées (contre 115) et 90€ les 3 plongées (contre 70).
- Le forfait bungalow individuel reste le même, soit 60€
- Le forfait bungalow famille a été réajusté à 225€ pour 4 pers et 250€ pour 5 pers, et 275 pour 6

- **Questions diverses**

- Les encadrants ou membre du comité directeur souhaitant bénéficier d'une indemnisation fiscale sur les frais kilométriques, peuvent faire leur demande d'attestation au président.
- Défibrillateur : un dossier d'étude sur la faisabilité de ce projet d'équipement a été remis par Tiphaine au comité directeur et au comité technique. Une décision sera prise à l'issue de cette étude. Merci Tiphaine pour ce travail très complet
- Entretien des détendeurs : il n'y a pas d'obligation légale sur le rythme de révision de ce matériel. Se référer au manuel d'utilisation qui mentionne une révision tous les ans ou toutes les 50 plongées. Etudier la mise en place d'un suivi sur la fréquence d'utilisation de chaque détendeur afin d'éviter une révision annuelle si les 50 plongées n'ont pas été effectuées.
- Entretien des gilets stabilisateurs : mise en place d'une vérification annuelle de la porosité de l'enveloppe et des inflateurs (démontés et passés à la cuve à ultra sons).

PROCHAIN COMITE LE 17 MARS

**La Secrétaire**  
Sophie BOUCHIER



**Le Président**  
Philippe SAVARIT

